



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**  
Point 149 de l'ordre du jour  
**Financement de la Force intérimaire de sécurité  
des Nations Unies pour Abyei**

## **Rapport sur l'exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

**Rapport du Secrétaire général**

### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui de la mission . . . . .	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	9
E. Partenariats et coordination avec les équipes de pays . . . . .	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	9
III. Exécution du budget . . . . .	25
A. Ressources financières . . . . .	25
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	26
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	26
D. Autres produits et ajustements . . . . .	27
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	27
F. Contributions non budgétisées . . . . .	28
IV. Analyse des écarts . . . . .	28



V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	30
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">73/311</a> . . . . .	31

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 et l'objectif de la mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

La FISNUA a engagé des dépenses d'un montant de 259,8 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 98,4 % (contre des dépenses d'un montant de 266,0 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,7 % au cours de l'exercice 2017/18).

Le solde inutilisé de 4,1 millions de dollars tient essentiellement au fait que le montant des dépenses afférentes aux militaires et au personnel de police et des dépenses opérationnelles a été inférieur aux prévisions, d'où une sous-utilisation des crédits qui est en partie contrebalancée par un dépassement de crédits à la rubrique Personnel civil.

La sous-utilisation des crédits alloués au titre des militaires et du personnel de police (2,8 millions de dollars) s'explique principalement par le fait que le nombre mensuel moyen de membres des contingents déployés a été inférieur aux prévisions, conformément aux résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019), dans lesquelles le Conseil de sécurité a décidé de réduire l'effectif militaire maximum autorisé de la mission. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles tient essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu au titre des installations et infrastructures et des opérations aériennes. Cette sous-utilisation est en partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des transports terrestres, des communications et de l'informatique.

Le dépassement de crédit au titre du personnel civil (1,3 million de dollars) s'explique principalement par des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu pour le personnel recruté sur le plan international et des dépenses supérieures aux prévisions au titre de la prime de danger pour le personnel recruté sur le plan national.

### Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	154 018,2	151 255,4	2 762,8	1,8
Personnel civil	35 383,3	36 716,1	(1 332,8)	(3,8)
Dépenses opérationnelles (ONU)	74 456,6	71 794,8	2 661,8	3,6
<b>Montant brut</b>	<b>263 858,1</b>	<b>259 766,3</b>	<b>4 091,8</b>	<b>1,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 837,4	2 888,3	(50,9)	(1,8)
<b>Montant net</b>	<b>261 020,7</b>	<b>256 878,0</b>	<b>4 142,7</b>	<b>1,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>263 858,1</b>	<b>259 766,3</b>	<b>4 091,8</b>	<b>1,6</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Observateurs militaires	225	133	40,9
Contingents	4 566	4 325	5,3
Police des Nations Unies	50	40	20,0
Personnel recruté sur le plan international	160	142	11,3
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–
Agents des services généraux	83	74	10,8
Volontaires des Nations Unies	33	33	–
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	1	–	100,0

<sup>a</sup> Effectif moyen prévu.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 5 février 2018 (A/72/730), s'élevait à un montant brut de 271 115 600 dollars (montant net : 268 251 100 dollars). Il devait permettre de financer le déploiement de 225 observateurs militaires, de 4 566 militaires, de 50 membres du personnel de police, de 161 agents recrutés sur le plan international, de 89 agents recrutés sur le plan national (dont 3 administrateurs) et de 33 Volontaires des Nations Unies.
2. Au paragraphe 31 de son rapport daté du 17 avril 2018 (A/72/789/Add.13), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 269 358 100 dollars aux fins du fonctionnement de la FISNUA pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.
3. Dans sa résolution 72/289, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 263 858 100 dollars (montant net : 261 020 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la mission pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini dans ses résolutions 2412 (2018), 2416 (2018), 2438 (2018), 2445 (2019), 2465 (2019) et 2469 (2019) le mandat de la mission pour l'exercice considéré.
5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faciliter l'application de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011, en permettant le retour des déplacés, en assurant la protection des civils, en favorisant l'administration pacifique de la zone d'Abyei et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, à savoir : assurer la sécurité ; protéger les civils ; surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d' Abyei ; appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit ; faciliter l'accès humanitaire ; faciliter le dialogue intercommunautaire, à l'échelon local et au niveau des différentes communautés ; engager les parties à promouvoir le processus de paix et le règlement définitif de la question du statut d' Abyei. Elle a également continué d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, de surveiller la situation des droits de l'homme dans la zone d' Abyei et de promouvoir l'égalité des genres.

9. Aux côtés d'autres partenaires internationaux et régionaux, la FISNUA a continué d'appeler au dialogue politique entre les deux gouvernements et à progresser vers un règlement sur le statut final de la zone d' Abyei. La création d'institutions conjointes dans la zone d' Abyei, prévue dans l'accord de juin 2011, n'a toutefois guère avancé, de sorte que la Force a continué de mener ses activités sans l'appui de services administratifs communs, en particulier un service de police d' Abyei. Elle a continué d'exhorter le Soudan et le Soudan du Sud à envisager la création d'institutions conjointes et à placer le statut d' Abyei parmi leurs premières priorités. À cette fin, son équipe de direction a eu des échanges réguliers avec des responsables à Khartoum et à Djouba, ainsi qu'avec des membres du corps diplomatique. Elle a tenu des réunions avec de hauts responsables gouvernementaux à Khartoum (en mars et avril 2019), Djouba (en avril et mai 2019) et Addis-Abeba (en mai 2019). Parmi ses interlocuteurs à Djouba figuraient notamment le Chef d'état-major des armées, le Vice-Ministre des affaires étrangères, le Coprésident du Comité mixte de contrôle d' Abyei et le Directeur du Département de la coopération internationale du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale du Soudan du Sud. À Khartoum, l'équipe de direction de la FISNUA a rencontré le Coprésident du Comité mixte de contrôle d' Abyei et le chef du renseignement militaire. Malgré l'instabilité de la situation à Djouba et la transition politique en cours à Khartoum, la mission s'est efforcée de maintenir ses contacts avec les deux parties afin de relancer le dialogue politique sur Abyei. Au cours de l'exercice considéré, elle a tenu des réunions avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Soudan, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Chef de cabinet du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. En outre, elle a accueilli à Abyei plusieurs ambassadeurs et diplomates de haut rang étrangers basés à Djouba et à Khartoum et leur a donné des informations sur des questions d'importance.

10. Au cours de l'exercice considéré, les parties ont fait des progrès notables en ce qui concerne cinq des sept objectifs du mandat de la FISNUA concernant le Mécanisme commun de vérification et de surveillance de la frontière, conformément aux résolutions [2438 \(2018\)](#) et [2465 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité. Les parties ont maintenu l'autorisation permanente accordée à toutes les patrouilles de la Force, et trois bases d'opérations étaient pleinement opérationnelles et installées dans leurs locaux permanents. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a tenu des réunions ordinaires en octobre 2018 et mars 2019, tandis que la Commission frontalière mixte et le Comité mixte de démarcation se sont réunis deux fois au cours de l'exercice pour faire avancer les discussions sur la démarcation. Deux des objectifs, consistant respectivement à vérifier le fonctionnement des couloirs de passage de la frontière et à mettre en place des bureaux des douanes et des migrations, ont continué de poser problème aux deux parties.

11. Le déploiement des unités de police constituées prévu par les résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019) du Conseil de sécurité n'a pas eu lieu, principalement en raison de retards dans la délivrance des visas. La mission a toutefois commencé à réduire sa présence militaire, conformément aux résolutions susmentionnées, tout en s'efforçant de maintenir une présence solide, en particulier dans les zones touchées par le conflit.

12. Le Service de police d'Abyei n'ayant pas été mis en place, la police des Nations Unies est restée la seule entité assurant des services de police et gérant les questions d'ordre public dans la zone d'Abyei. Vu l'absence persistante d'un service de maintien de l'ordre, elle a continué de renforcer les capacités des comités de protection de la population locale, conformément à la résolution 2205 (2015) du Conseil de sécurité, de façon à améliorer le maintien de l'ordre dans la partie sud de la zone d'Abyei. Les policiers des Nations Unies ont contribué à renforcer la sécurité dans la zone d'Abyei en partageant des locaux avec les comités de protection de la population locale et en veillant à ce que ces derniers respectent les normes essentielles en matière de police et de droits de l'homme dans leurs activités. Ils ont notamment offert aux membres des comités de protection de la population locale et des comités mixtes pour la paix des conseils, un encadrement et une formation sur les tâches élémentaires liées au maintien de l'ordre et la bonne gestion des centres de détention.

13. La FISNUA a continué de faciliter, d'encourager et d'organiser des initiatives de dialogue intercommunautaire et de règlement des conflits en vue de créer au niveau local les conditions nécessaires pour renforcer le processus de paix, notamment en organisant des réunions régulières des comités mixtes pour la paix, des conférences visant à faciliter les cycles de migration, des réunions avec des représentants de l'administration et des chefs traditionnels, des activités de sensibilisation de la population locale et des ateliers. Au cours de l'exercice considéré, elle a facilité la tenue de 72 réunions ordinaires et spéciales des comités mixtes pour la paix et a participé à celles-ci, effectué 28 missions de sensibilisation de la population locale et tenu 26 réunions ordinaires et spéciales avec des chefs traditionnels, des juges de tribunaux coutumiers et des dirigeants locaux. Les discussions ont été essentiellement consacrées aux fusillades et autres attaques contre les civils, au vol de bétail, à l'indemnisation des victimes d'infractions ou de vol de bétail et à l'institution entre les communautés d'une collaboration destinée à préserver la paix et la sécurité à Abyei. Les réunions avec des juges de tribunaux coutumiers, notamment du tribunal conjoint d'Amiet, ont porté sur les conditions de vie au centre de détention d'Amiet, notamment le bien-être des détenus, les garanties d'une procédure régulière et la prévention des arrestations arbitraires et des détentions prolongées. Pour remédier à d'autres problèmes liés au processus de paix, la FISNUA a organisé un certain nombre de séances de formation à l'intention de la population locale, notamment un atelier sur la protection des civils, deux ateliers sur les questions de genre et des cours sur des concepts de base relatifs au genre et aux droits de l'homme. Ces derniers ont abouti à la création d'un réseau de chefs traditionnels Misseriya champions du genre. En outre, la mission a procédé à un recensement des entités de la société civile en avril et mai 2019 pour comptabiliser les organisations de la société civile et enregistrer leurs domaines d'action, leurs réalisations et leurs relations avec les institutions locales. Cet exercice a permis d'examiner les obstacles à la participation de ces organisations au processus de réconciliation et de consolidation de la paix et les possibilités à exploiter à cet égard.

14. Au cours de l'exercice considéré, la Force a mené à bien 15 des 19 projets à effet rapide prévus. Il s'agissait notamment de projets de création de moyens de subsistance de base et de projets d'infrastructure, dont la responsabilité a été transférée à la population locale. À la fin de l'exercice, le transport de Khartoum à

Abyei des matériaux de construction nécessaires à l'exécution des quatre projets restants devait encore être approuvé.

15. La Force a poursuivi sa collaboration avec le Service de la lutte antimines pour les activités de déminage et d'inspection des routes de la zone d'Abyei, de neutralisation des explosifs, des armes et des munitions, de levé des champs de mines et de sensibilisation au danger des mines. Dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, les deux entités ont continué de collaborer en vue d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et ses missions de surveillance sur le terrain en mettant à leur disposition des équipes d'appui aux patrouilles et des véhicules à l'épreuve des mines. En raison des difficultés d'accès à la zone, le Service de la lutte antimines n'a pu inspecter que 65 des 400 kilomètres initialement prévus, qu'il a déclarés sans danger.

16. Pendant l'exercice considéré, la FISNUA a déployé en moyenne 40 policiers des Nations Unies, 133 observateurs militaires et 4 325 membres des contingents, dont 121 officiers d'état-major, afin de couvrir la zone d'Abyei et d'épauler le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La composante militaire de la FISNUA est demeurée présente dans trois secteurs de la zone d'Abyei, un bataillon ayant été déployé dans chacun de ces secteurs. Le poste de commandement du secteur nord était situé à Diffra, celui du secteur centre à Doukra et celui du secteur sud à Athony. Dans le cadre du mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, la FISNUA a continué de déployer des contingents à Gok Machar et à Kadougli. Des contingents ont été déployés dans 14 sites de la zone d'Abyei. Aucune nouvelle opération de maintien de la paix n'a été créée durant l'exercice considéré.

### C. Activités d'appui de la mission

17. Pendant l'exercice considéré, la FISNUA a réparé les chaussées qui s'étaient dégradées pendant la saison des pluies. À cette fin, elle a étoffé son stock d'engins de chantier et renforcé ainsi ses capacités internes d'entretien des routes. Elle a confié l'exploitation de ses nouveaux engins à un prestataire de services extérieur au lieu d'externaliser l'ensemble de l'activité. Les retards dans la délivrance de visas ont toutefois persisté, ce qui a compliqué la mobilisation des prestataires chargés des travaux et de l'approvisionnement.

18. La Force a continué d'améliorer et d'élargir son réseau informatique, notamment sa bande passante. Elle a également remplacé le matériel obsolète, endommagé ou essentiel et acheté du matériel radio pour véhicules et des ordinateurs portables additionnels en prévision de l'arrivée de personnel de police supplémentaire, conformément aux résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019) du Conseil de sécurité.

19. Au cours de l'exercice considéré, la Force a décidé de ne pas renouveler le contrat pour l'avion qui était exclusivement à sa disposition et assurait la liaison Entebbe-Wau-Entebbe, et a conclu à la place un accord de partage d'appareil avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui l'a ajoutée à son programme de vols. Bien que cela ait permis de faire des économies, des ajustements seront peut-être nécessaires si l'on veut obtenir des gains d'efficacité suffisants pour que la Force puisse s'acquitter de son mandat et répondre à ses besoins opérationnels.

20. La fourniture d'un appui médical s'est poursuivie dans les sites de Kadougli et de Gok Machar du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans le cadre du dispositif médical de niveau II du pays fournisseur de contingents. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de dépendre de

ses moyens aériens pour les évacuations sanitaires à l'extérieur de sa zone d'opérations et les rapatriements, y compris pour les soldats des pays fournisseurs de contingents qui ont été évacués vers l'hôpital de niveau III sous contrat situé à Addis-Abeba.

#### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

21. Au cours de l'exercice 2018/19, la FISNUA a collaboré étroitement et régulièrement avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique en vue de faire progresser le règlement politique des questions frontalières entre le Soudan et le Soudan du Sud et a continué de se concerter avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine afin de coordonner l'action menée aux fins de la pleine application de l'Accord du 20 juin 2011. Elle a également échangé des informations et assuré la coordination de questions de fond et de questions logistiques avec la MINUSS et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour dans le cadre d'échanges réguliers.

22. Le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) a continué de fournir, notamment à la Force, un appui régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, information financière, services au personnel en tenue, paiement des fournisseurs, droits à prestation et voyages autorisés, traitement des demandes de prestations, services de caisse, services de formation et de conférence, transports et contrôle des mouvements et services informatiques.

#### **E. Partenariats et coordination avec les équipes de pays**

23. La FISNUA a poursuivi sa coopération avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales pour fournir une aide au relèvement et une aide humanitaire à quelque 184 000 personnes vulnérables dans la zone d'Abyei.

24. La Force a appuyé les activités de consolidation de la paix en assurant un dialogue quotidien, en participant à des groupes de travail, en procédant à des échanges d'informations et en organisant et accueillant des manifestations en rapport avec son mandat. Elle a continué de lancer des projets à effet rapide en complément des projets menés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en vue de créer des synergies. Elle a régulièrement rencontré les équipes de pays des Nations Unies basées à Khartoum et à Djouba et les organisations non gouvernementales menant des activités à Abyei.

#### **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

##### **Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière**

25. La FISNUA a continué de s'employer à faire en sorte que la zone d'Abyei reste démilitarisée et exempte d'armes, à faciliter l'accès humanitaire, à assurer la sécurité et la protection des civils, et à maintenir un dialogue intercommunautaire régulier et productif pour promouvoir la coexistence pacifique entre les populations locales. Elle a maintenu la paix et la stabilité en assurant une forte présence militaire, en effectuant des patrouilles et en dialoguant activement avec les comités de protection de la population locale, le comité mixte pour la paix, les institutions judiciaires coutumières, des organisations civiques et les autorités coutumières des deux populations.

26. Le dialogue au niveau local n'a pas trouvé d'écho au niveau politique, et le manque de gouvernance, d'administration publique, de services et d'état de droit a subsisté, ce qui a assombri les perspectives d'un règlement définitif du statut de la zone d'Abyei. La FISNUA a malgré tout participé à un certain nombre de réunions bilatérales à Khartoum et à Djouba, ainsi qu'à des manifestations multilatérales à Addis-Abeba. Elle a demandé aux parties de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales, examiné certaines questions dans le cadre bilatéral du Comité mixte de contrôle d'Abyei et appuyé les efforts visant à régler définitivement le statut de la zone d'Abyei.

27. En plus d'assurer régulièrement des patrouilles terrestres et aériennes, la Force a continué de soutenir le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en exhortant et en aidant les parties à honorer les engagements pris et à atteindre les objectifs fixés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2412 (2018) en ce qui concerne la liberté de mouvement, les bases d'opérations, la démarcation de la frontière, l'établissement de couloirs de passage et la tenue de réunions dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation.

---

**Réalisation escomptée 1.1** : Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité qui facilite les retours volontaires en toute sécurité, les migrations pacifiques et l'acheminement de l'aide humanitaire ; renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Poursuite des opérations de retour volontaire des déplacés vers leur lieu d'origine (2016/17 : 175 000 ; 2017/18 : 185 000 ; 2018/19 : 195 000)

À la fin de l'exercice considéré, le nombre de retours volontaires s'établissait à 8 000 et le nombre total de rapatriés depuis le démarrage de la mission s'élevait à 128 971

1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2016/17 : 2 ; 2017/18 : 0 ; 2018/19 : 0)

Pendant l'exercice 2018/19, 1 attaque contre un acteur humanitaire a été signalée : le 10 novembre 2018, un garde d'une organisation internationale a été attaqué à Agok

1.1.3 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant les migrations (2016/17 : 8 ; 2017/18 : 0 ; 2018/19 : 0)

On a signalé au cours de l'exercice 15 cas de violences intercommunautaires – vols de bétail, enlèvements, vols qualifiés et conflits au sujet des pâturages et des points d'eau pour le bétail, notamment des violences perpétrées par les Misseriya, les Nuer et les Ngok Dinka ou à leur rencontre

1.1.4 La zone d'Abyei est pour l'essentiel exempte de personnel armé, de biens et d'armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei (nombre de cas où la présence de personnel armé, de biens et d'armes a été signalée : 2016/17 : 25 ; 2017/18 : 30 ; 2018/19 : 25)

Conformément au mandat de la FISNUA en matière de confiscation et de destruction d'armes, le Service de la lutte antimines a détruit 33 armes et 633 cartouches saisies par la Force dans le bâtiment affecté à la gestion des armes et des munitions de la mission. En outre, 28 armes et 391 cartouches ont été saisies en 10 occasions distinctes : 5 dans le secteur sud (Marial Achak, Leu, Athony, Mapek et Agok) ; 3 dans le secteur centre (Kolartet, Malouah et Dokoura) ; et 2 dans le secteur nord (Amoul et l'installation pétrolière Diffra)

1.1.5 Aucun mouvement, accès ou déploiement de la Force, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs

Aucun mouvement ou déploiement de la FISNUA, de civils ou de travailleurs humanitaires n'a été interrompu en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre au cours de l'exercice 2018/19. Au total, 36 restes explosifs de guerre et 1 mine terrestre ont été localisés et détruits. Le Service de la lutte antimines a organisé 229 séances de

de guerre dans la région d'Abyei et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0; 2018/19 : 0)

sensibilisation au danger des mines à l'intention de 7 876 hommes, femmes, garçons et filles dans la zone d'Abyei. Il a également organisé 64 séances de sensibilisation aux risques à l'intention de 1 005 membres du personnel de la FISNUA

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
788 400 jours-homme de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et contrôler, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (30 soldats par patrouille x 72 patrouilles par jour x 365 jours)	965 378	Jours-homme de patrouilles ont été comptabilisés. Compte tenu de la fréquence des incidents, la mission a intensifié les patrouilles quotidiennes en véhicule et à pied afin de renforcer la sûreté et la sécurité dans la zone d'Abyei et d'assurer la libre circulation des biens et des personnes
9 490 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone d'Abyei, à des fins d'alerte rapide et d'atténuation des conflits (13 équipes x 2 patrouilles par jour x 365 jours)	6 705	Patrouilles ont été effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies avec 14 équipes indépendantes pendant la saison sèche et 12 pendant la saison des pluies
117 heures de vol effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et mener des enquêtes (2,25 heures x 52 semaines)	117	Heures de vol ont été effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés dans la zone d'Abyei, dans le cadre de missions de surveillance terrestre et aérienne
446 réunions du Comité conjoint de sécurité, avec la participation de la Force et des populations misseriya et ngok dinka	425	Réunions du Comité conjoint de sécurité ont eu lieu entre la FISNUA et des membres des populations misseriya et ngok dinka
Soutien logistique et administratif et fourniture de conseils à 6 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei	0	Le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne s'est pas réuni au cours de l'exercice considéré, les parties n'étant pas parvenues à un accord à ce sujet  La Force a toutefois collaboré séparément avec les parties et d'autres acteurs en vue de promouvoir le processus de paix, y compris aux fins de la mise en place d'institutions communes. Elle a notamment participé à trois réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité (24 septembre 2018, 12 octobre 2018 et 18 mars 2019). Elle a également rencontré régulièrement des responsables de Khartoum et de Djouba (du 14 au 19 février, du 29 mars au 1 <sup>er</sup> avril, les 23 et 24 avril et les 2 et 3 mai 2019) et d'autres parties prenantes, notamment le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique à Addis-Abeba du 25 au 27 mai 2019

<p>Organisation et facilitation de 10 réunions entre les chefs traditionnels misseriya et ngok dinka en vue de favoriser le dialogue intercommunautaire sur la coexistence pacifique, la réconciliation et le renforcement des mécanismes de règlement des différends intercommunautaires</p>	0	<p>Les chefs traditionnels ne se sont pas réunis au cours de la période considérée. La Force a toutefois eu des contacts séparés et réguliers avec les chefs traditionnels des deux parties, notamment dans le cadre du comité mixte pour la paix, par l'intermédiaire de 72 réunions du Comité conjoint de sécurité, de 28 visites de sensibilisation de la population locale et de 26 réunions spéciales avec les chefs traditionnels, les juges traditionnels et les dirigeants locaux. Elle a également organisé des réunions avec les chefs traditionnels lors de visites de haut niveau des Nations Unies et de visites diplomatiques</p>
<p>Organisation de 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires et conduite de 2 555 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes x 1 patrouille par jour x 365 jours)</p>	10	<p>Réunions du Comité mixte des observateurs militaires ont été organisées</p>
<p>5 840 jours de patrouilles locales interactives effectuées par la police des Nations Unies pour le suivi du retour en toute sécurité des déplacés, pour la sécurité et le maintien de l'ordre et pour l'établissement de rapports à ce sujet (8 équipes x 2 patrouilles par jour x 365 jours)</p>	3 878	<p>Patrouilles de proximité interactives ont été effectuées par la police des Nations Unies au cours de l'exercice. Ce chiffre est inférieur aux prévisions car des patrouilles n'ont été conduites que dans 5 bases d'opérations, contre 8 prévues, et ont eu lieu deux fois par jour dans 4 d'entre elles mais une fois par jour seulement dans la dernière. Des patrouilles de reconnaissance aérienne ont été effectuées une fois par semaine</p>
<p>Conseils et encadrement apportés à 15 comités de protection de la population locale par un regroupement dans des locaux communs</p>	30	<p>Antennes des comités de protection de la population locale ont été mises en place dans la zone d'Abyei, avec un effectif total de 593 personnes, dont 504 hommes et 89 femmes. Au total, 568 de ces personnes ont été formées aux tâches élémentaires liées au maintien de l'ordre</p> <p>Ce nombre plus élevé que prévu s'explique par la reconfiguration de la mission effectuée en application de la résolution 2445 (2018), dans laquelle le Conseil de sécurité a demandé que davantage de membres des comités de protection de la population locale soient formés en prévision du nombre plus élevé que prévu de policiers et de bases d'opérations à couvrir</p>
<p>Conseils apportés à 4 réunions du Mécanisme de coordination intermissions sur la migration</p>	0	<p>Aucune réunion n'a été organisée pour dispenser des conseils au Mécanisme de coordination intermissions sur la migration</p> <p>La Force a collaboré avec la MINUSS sur des questions ponctuelles à Djouba le 11 octobre 2018 et a facilité la tenue, du 25 au 27 mars 2019, de la conférence préparatoire sur les migrations, en collaboration avec l'OIM et</p>

- Conseils et appui fournis à 36 programmes locaux de formation et de sensibilisation à la lutte contre la criminalité (12 dans le secteur nord, 12 dans le secteur centre et 12 dans le secteur sud)
- Apport d'un appui à 6 ateliers, en coordination avec les organismes compétents des Nations Unies et les organisations non gouvernementales concernées, portant sur les questions de consolidation de la paix, y compris la réconciliation, la justice traditionnelle, les questions concernant les femmes et la protection, et les mécanismes de contrôle des armes de petit calibre, entre les populations misseriya et ngok dinka
- Fourniture de services relatifs à la lutte antimines, y compris le relevé et le déminage de 100 kilomètres de routes afin que la circulation se fasse en toute sécurité dans la zone d'Abyei ; enlèvement et destruction de toutes les mines terrestres et de tous les restes explosifs de guerre signalés ; la destruction de
- l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Elle a également eu des échanges avec les équipes de direction de l'OIM au Soudan et au Soudan du Sud à deux reprises au cours de l'exercice
- 43 Programmes locaux de formation et de sensibilisation à la lutte contre la criminalité couvrant notamment la question de la violence sexuelle et sexiste ont été mis en œuvre. En outre, 568 membres des comités de protection de la population locale ont été formés aux tâches élémentaires liées au maintien de l'ordre
- Ce nombre est plus élevé que prévu parce qu'il a fallu faire face à la tendance à la hausse de la criminalité constatée au cours de l'exercice
- 6 Ateliers ont reçu un appui de la FISNUA :
- La mission a appuyé la tenue, à Abyei le 9 mars 2019, d'un atelier sur l'égalité des genres auquel 16 femmes dirigeantes ont participé
- La mission a appuyé la tenue, à Diffra le 19 mars 2019, d'un atelier sur l'égalité des genres auquel ont participé 17 femmes, 6 filles et 2 hommes
- La mission a appuyé la tenue, à Todach le 13 mai 2019 et à Diffra le 14 mai, d'un atelier de formation sur les concepts fondamentaux liés au genre et aux droits de la personne, les droits des femmes et les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que le rôle crucial de la participation des femmes au processus de réconciliation et de règlement des conflits, à l'intention des dirigeants locaux misseriya. Au total, 33 dirigeants locaux (17 femmes et 16 hommes, dont des juges traditionnels) ont participé à cet atelier
- Les 27 et 28 mai 2019, la mission a appuyé la tenue d'un atelier sur la protection des civils à Diffra à l'intention des populations ngok dinka et misseriya, notamment des comités mixtes pour la paix, des syndicats de femmes et de jeunes Ngok Dinka et Misseriya et des juges des tribunaux coutumiers locaux
- 121 Kilomètres de routes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été inspectés et déclarés sans danger par le Service de la lutte antimines. Toutes les mines terrestres et tous les restes explosifs de guerre signalés ont été enlevés et détruits. Toutes les armes et munitions reçues par la FISNUA ont été détruites

toutes les armes et munitions confisquées par la FISNUA dans la zone d'Abyei

Organisation de 180 séances de sensibilisation au danger des mines (20 séances par mois x 9 mois) à l'intention de la population de la zone d'Abyei

229 Séances de sensibilisation au danger des mines ont été organisées dans toute la zone d'Abyei. Ce nombre plus élevé que prévu s'explique par le fait que le Service de la lutte antimines a organisé des séances supplémentaires à l'intention des populations qui en avaient besoin

Action de proximité durant les campagnes de sensibilisation ou d'information publique, production et distribution de prospectus, de dépliants et de t-shirts à l'intention de la population de la zone d'Abyei à l'occasion de 4 journées des Nations Unies observées (la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, le 29 mai ; la Journée internationale de la jeunesse, le 12 août ; la Journée internationale de la paix, le 21 septembre ; la Journée des Nations Unies, le 24 octobre)

Oui Le 12 août 2018, la FISNUA a organisé des concours de dessin pour les écoles primaires et secondaires dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse

Le 29 mai 2019, la Force a mené des campagnes de sensibilisation pour marquer la Journée internationale des Casques bleus

La Force a également mené des activités de sensibilisation pour célébrer la Journée internationale de la femme, notamment une exposition de photos et un clip vidéo sur les activités des femmes dans la mission

La Force a organisé un atelier de renforcement des capacités à l'intention des coordonnateurs de l'armée et de la police chargés de l'information, dans le but de les orienter et de les doter des connaissances dont ils avaient besoin pour sensibiliser les populations

La Force a distribué des dépliants, des brochures et des t-shirts pour célébrer la Journée des Nations Unies le 24 octobre 2018 et la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies le 29 mai 2019

---

**Réalisation escomptée 1.2** : Mise en place intégrale et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 Vérification des plans de retrait et des allégations de déplacements par la surveillance de 50 % de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée

Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a pu surveiller l'intégralité de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée en menant des missions de surveillance ayant pour provenance et destination des bases d'opérations situées dans la zone (2 bases du secteur 1 et 1 base du secteur 2) et en effectuant des missions de surveillance aérienne depuis les deux secteurs. La modernisation de ces trois bases d'opérations était en cours. Cependant, une présence militaire a été maintenue dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée

1.2.2 Déploiement initial du personnel du Service de la lutte antimines au quartier général du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases

Le Service de la lutte antimines a été déployé dans les postes de commandement de Kadougli et de Gok Machar, ainsi que dans les quatre bases d'opérations de Kadougli et de Gok Machar, y compris la base d'opérations temporaire d'El

d'opérations afin de fournir un appui au Mécanisme selon les besoins

Amira (secteur 2). Toutes les missions de surveillance au sol ont été effectuées par des équipes du Mécanisme, accompagnées par des équipes d'appui aux patrouilles du Service à bord de véhicules protégés contre les mines

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>1 825 patrouilles terrestres mixtes (4 équipes x 1,25 patrouille par jour x 365 jours) et 48 patrouilles de longue distance mixtes (2 secteurs x 2 patrouilles par mois x 12 mois), avec le soutien d'équipes d'appui aux patrouilles à bord de véhicules protégés contre les mines, et 96 patrouilles aériennes effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à un rythme de 8 patrouilles par mois</p>	250	<p>Patrouilles terrestres mixtes ont été effectuées avec des équipes de patrouille à bord de véhicules protégés contre les mines. Ce nombre est moins élevé que prévu parce que plusieurs patrouilles ont été annulées en raison de fortes pluies ayant rendu les routes impraticables</p>
<p>Conseils et appui fournis à la coordination et à la planification des opérations de surveillance dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée dans le cadre de 18 réunions avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au quartier général du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations</p>	48	<p>Patrouilles de longue distance mixtes ont été effectuées du quartier général de la mission aux bases d'opérations</p>
	91	<p>Patrouilles aériennes ont été effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière</p>
	52	<p>Réunions hebdomadaires ont été organisées par le quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance des frontières et les postes de commandement de secteur avec des observateurs nationaux en chef et observateurs nationaux des deux parties</p> <p>Le nombre de réunions, plus élevé que prévu, s'explique par les étroites relations de travail nouées entre les parties, facilitées notamment par le regroupement dans des locaux communs, qui a permis la tenue de réunions à un rythme hebdomadaire</p> <p>La Commission frontalière mixte s'est réunie à Djouba les 11 et 12 février 2019. Le Comité technique spécial de la zone des 14 miles s'est réuni les 10 et 11 avril 2019 à Gok Machar. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est réuni 3 fois. Des réunions se sont tenues avec des gouverneurs, des maires et des chefs suprêmes ; elles ont abouti à l'attribution de terres pour la création de bases d'opérations à Gok Machar, Kiir Adem/Mayom et Soumaya/War Abar (secteur 1) les 14 novembre et 18 décembre 2018</p>
<p>Fourniture de services relatifs à la lutte antimines, y compris le relevé et le déminage de 400 kilomètres de routes afin que la circulation se fasse en toute sécurité dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ; l'enlèvement et la destruction de toutes les mines terrestres et de tous les restes explosifs de guerre signalés dans</p>	48	<p>Kilomètres de routes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été inspectés et déclarés sans danger par les équipes du Service de la lutte antimines</p> <p>Le nombre de kilomètres de routes inspectés est inférieur aux prévisions en raison de restrictions d'accès à la zone. Toutes les mines terrestres et</p>

cette zone ; le détachement d'équipes d'appui aux patrouilles du Service de la lutte antimines à bord de véhicules protégés contre les mines pour accompagner toutes les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

tous les restes explosifs de guerre signalés et trouvés dans la zone ont été enlevés et remis aux autorités locales pour destruction, les Forces armées soudanaises ayant imposé au Service de la lutte antimines des restrictions concernant l'utilisation d'explosifs à proximité des champs pétrolifères

Les équipes du Service de la lutte antimines ont continué d'appuyer les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en les accompagnant à Tichwin

## Composante 2 : appui

28. Pendant l'exercice considéré, la FISNUA a commencé à exécuter le contrat relatif aux services de gestion des camps. L'amélioration prévue devrait se traduire par des services plus efficaces et efficients dans les camps, ce qui ouvrira la voie à de meilleurs résultats sur le plan des opérations, de l'environnement et de la santé. À long terme, le contrat permettra à la mission d'optimiser la prestation de services dans les camps et d'en améliorer la qualité et de réduire considérablement le recours à des vacataires.

29. La mission a continué de s'employer à améliorer l'infrastructure des camps, notamment en installant des stations d'épuration. Les travaux de modernisation et d'agrandissement du quartier général d'Abyei se sont poursuivis. La mission a réparé les chaussées qui s'étaient dégradées pendant la saison des pluies. À cette fin, elle a étoffé son stock d'engins de chantier afin de renforcer ses capacités internes d'entretien des routes. Elle a confié l'exploitation de ses nouveaux engins à un prestataire de services extérieur au lieu d'externaliser l'ensemble de l'activité. Les retards dans la délivrance de visas ont toutefois persisté, ce qui a perturbé la mobilisation des prestataires chargés des travaux et de l'approvisionnement.

30. Ayant vu son mandat modifié par la résolution 2445 (2018) du Conseil de sécurité, la mission a réaffecté ses ressources en prévision du déploiement de policiers supplémentaires, en modernisant et en renforçant son réseau informatique, notamment par l'élargissement de sa bande passante et le remplacement du matériel obsolète, de manière à assurer la fiabilité de la connexion aux sites extérieurs.

31. Au cours de l'exercice 2018/19, la mission a continué de s'employer à limiter les risques pour l'environnement. Elle s'est ainsi dotée d'équipements de gestion des déchets, notamment d'incinérateurs, de broyeurs de bouteilles, de presses à balles et de composteurs de déchets organiques. Elle a par ailleurs commencé à travailler à l'aménagement de centres de valorisation des déchets au quartier général d'Abyei et à Gok Machar, et a entamé les travaux de repérage et d'évaluation environnementale des sites de gestion des déchets dans les camps. En outre, elle a acquis 18 nouvelles stations d'épuration supplémentaires et en a installé 34.

32. Au cours de la période considérée, la mission a redoublé d'efforts pour renforcer les procédures de recouvrement des coûts des services et la facturation interservices, en collaborant plus étroitement avec le Siège de l'ONU et les autres missions pour que la facturation soit faite exclusivement au moyen du module Umoja réservé à cet effet.

---

**Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force de services d'appui rapides, effectifs, efficaces et responsables**


---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires) (2016/17 : 99 % ; 2017/18 :  $\geq 90$  % ; 2018/19 :  $\geq 90$  %)

La Force a utilisé 72 % des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires)

2.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2016/17 : 12,7 % ; 2017/18 :  $\leq 5$  % ; 2018/19 :  $\leq 5$  %)

La part des engagements de l'exercice précédent annulés, exprimée en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs, était de 2,9 %

2.1.3 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international vacants (2016/17 : 22,9 % ; 2017/18 : 20 %  $\pm$  4 % ; 2018/19 : 15 %  $\pm$  3 %)

Le taux de vacance appliqué aux postes soumis à un recrutement international était de 11,3 %

2.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : 20 % ; 2017/18 :  $\geq 24$  % ; 2018/19 :  $\geq 26$  %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 21 %

2.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement sur listes de candidats présélectionnés, de l'expiration de l'avis de vacance de poste à la sélection, pour l'ensemble des postes faisant l'objet d'un recrutement international (2016/17 : 123 jours ; 2017/18 :  $\leq 48$  jours ; 2018/19 :  $\leq 48$  jours)

Le nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement sur listes de candidats présélectionnés, de l'expiration de l'avis de vacance de poste à la sélection, pour l'ensemble des postes faisant l'objet d'un recrutement international, était de 59 jours

2.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés à des postes spécifiques, de l'expiration de l'avis de vacance de poste à la sélection, pour l'ensemble des postes faisant l'objet d'un recrutement international (2016/17 : aucun ; 2017/18 :  $\leq 130$  jours ; 2018/19 :  $\leq 130$  jours)

La Force n'a pas effectué de recrutement à des postes spécifiques pendant l'exercice

2.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100)

La Force a obtenu un score de 75 sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui opérationnel

2.1.8 Pourcentage des problèmes informatiques résolus conformément aux objectifs fixés en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2016/17 : sans objet ; 2017/18 :  $\geq 85$  % ; 2018/19 :  $\geq 85$  %)

La Force a résolu 95,0 % des problèmes informatiques conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (élevé, moyen, faible)

2.1.9 Respect des dispositions de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 20 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

La Force a entièrement respecté (100 %) les dispositions de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain

2.1.10 Score global sur l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions (2016/17 : 1 625 ; 2017/18 : $\geq$ 1 800 ; 2018/19 : $\geq$ 1 800)	La mission a obtenu un score de 1 585 sur l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité
2.1.11 Pourcentage de membres des contingents logés, au 30 juin, dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies, en application des mémorandums d'accord (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)	Au 30 juin 2019, tous les membres des contingents (100 %) étaient logés dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies
2.1.12 Respect des normes de l'ONU relatives aux livraisons et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks de rations (2016/17 : normes non respectées ; 2017/18 : $\geq$ 95 % ; 2018/19 : $\geq$ 95 %)	La Force a entièrement respecté (100 %) les normes de l'ONU relatives aux livraisons et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks de rations

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Amélioration des services

Exécution du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Non	Des difficultés opérationnelles ont empêché la Force d'exécuter pleinement le plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	Oui	La Force a appuyé activement les principales initiatives relatives à la gestion de la chaîne logistique, telles que le projet de rapprochement et d'optimisation des stocks et l'application du concept de centralisation de l'entreposage. Elle est restée en contact régulier avec le Siège et d'autres entités d'appui au sujet de questions relatives à la planification de la demande, à la gestion centralisée des achats et à l'appui en général
Externalisation des services d'entretien des camps afin d'améliorer les systèmes de survie, la gestion des installations et les capacités pour les missions secondaires du génie, et de rendre la Force moins tributaire des vacataires	Oui	Le contrat visant à externaliser les services de gestion des camps est entré en vigueur et l'entreprise a commencé à fournir les services

### Service des transports aériens

Exploitation et entretien de 7 appareils (3 avions et 4 hélicoptères)	7	Appareils ont été exploités et entretenus Toutefois, au cours du deuxième trimestre de l'exercice, la Force a conclu avec la MINUSS un accord de partage des coûts pour 1 avion, ce qui a ramené la flotte à 6 appareils. En outre, à la suite d'un accident entre 2 avions appartenant aux contingents, 1 des avions de la Force a été restitué au pays fournisseur de contingents, ce qui a réduit la flotte à 5 appareils
---	---	---

Réalisation de 5 205 heures de vol prévues (3 801 sur des appareils commerciaux et 1 404 sur des appareils militaires), pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires secondaires et primaires	3 913	Heures de vol ont été réalisées au total par la Force, dont :
	2 833	Heures sur des appareils commerciaux
	1 080	Heures sur des appareils militaires
		Le nombre d'heures de vol effectives est inférieur aux prévisions principalement parce que le nombre d'appareils utilisés au cours de l'exercice a été moins élevé que prévu
Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 11 aérodromes et sites d'atterrissage		Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été assuré pour :
	4	Hélicoptères
	3	Avions
		La Force n'a pas contrôlé les normes de sécurité pour l'avion fourni par la MINUSS dans le cadre de l'accord de partage des coûts ; 1 hélicoptère restitué au pays contributeur de contingents n'a pas été remplacé à ce jour
	11	Sites d'atterrissage
<b>Services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports</b>		
Fourniture de services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget de 271,1 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués	Oui	La Force a assuré des services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget approuvé de 263,9 millions de dollars
<b>Services concernant le personnel civil</b>		
Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximum autorisé de 284 membres du personnel civil (162 membres recrutés sur le plan international, 89 membres recrutés sur le plan national et 33 Volontaires des Nations Unies), notamment en ce qui concerne les voyages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance du personnel, conformément aux délégations de pouvoirs		La Force a assuré des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 252 membres du personnel civil, dont :
	142	Membres du personnel recrutés sur le plan international
	77	Membres du personnel recrutés sur le plan national
	33	Volontaires des Nations Unies
<b>Services relatifs aux installations, aux infrastructures et au génie</b>		
Services d'entretien et de remise en état dans 15 sites de la Force répartis en 5 lieux		Des services d'entretien et de remise en état ont été assurés pour :
	15	Sites de la Force, répartis en
	5	Lieux
Mise en œuvre de 8 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, englobant des travaux d'amélioration des camps, des		La Force a exécuté :
	11	Projets de construction, de rénovation et d'aménagement

aménagements de l'environnement, la mise en place d'installations de sécurité, et l'entretien de 196 kilomètres de routes et de 8 aérodromes et héliports

Exploitation et entretien de 126 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 420 lampes solaires

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU (dont 18 puits ou trous de sonde et 49 stations de traitement et de purification de l'eau) dans 15 sites

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'évacuation des déchets liquides et solides, dans 15 sites

#### Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et de l'entreposage de 10,1 millions de litres d'essence (3,8 millions pour les opérations aériennes, 0,9 million pour les transports terrestres et 5,4 millions pour les groupes électrogènes) et de carburants et lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage dans 4 sites

#### Services relatifs aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Fourniture de 850 radios portatives, de 370 radios mobiles pour véhicules et de 70 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent

Exploitation et entretien d'un réseau permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, comprenant notamment 9 microterminaux VSAT, 18 serveurs

	La Force a entretenu :
226	Kilomètres de routes
9	Aérodromes et héliports
	La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :
120	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
420	Lampes solaires
	Dans 15 sites, la Force a exploité et entretenu les installations d'approvisionnement en eau et les stations de traitement de l'eau appartenant à l'ONU suivantes :
24	Puits ou trous de sonde
52	Stations de traitement et de purification de l'eau
15	Sites ont bénéficié de services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'évacuation des déchets liquides et solides
	La Force a assuré l'approvisionnement et l'entreposage de :
10,6	Millions de litres de carburant, dont :
2,6	Millions de litres pour les opérations aériennes (carburacteur)
0,8	Million de litres pour les transports terrestres
7,2	Millions de litres pour les groupes électrogènes
	La Force a également géré l'approvisionnement et le stockage de 85 946 litres de lubrifiants dans 4 sites

	La Force a fourni des services d'appui et de maintenance pour :
754	Radios portatives à très haute fréquence (UHF/Tetra)
276	Radios mobiles pour véhicules
52	Radios fixes
	La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :
8	Microterminaux VSAT
22	Liaisons hertziennes

téléphoniques, 25 liaisons hertziennes et 19 terminaux pour réseau satellitaire mondial à large bande ; fourniture de 25 abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile

- 10 Terminals pour réseau satellitaire mondial à large bande
- 13 Serveurs téléphoniques
- 11 Téléphones satellitaires
- 274 Abonnements à des services de téléphonie mobile

Fourniture, avec assistance, de 602 ordinateurs et de 119 imprimantes pour un effectif moyen de 602 membres du personnel civil et en tenue, auxquels s'ajoutent 262 ordinateurs et 53 imprimantes afin d'assurer la connectivité des membres des contingents, ainsi que d'autres services communs

- La Force a fourni une assistance pour :
- 625 Ordinateurs pour les bureaux
- 262 Ordinateurs pour les membres des contingents
- 119 Imprimantes pour les bureaux
- 53 Imprimantes pour les membres des contingents

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 34 réseaux locaux et réseaux étendus sur 19 sites

- La Force a fourni des services d'appui et de maintenance pour :
- 34 Réseaux locaux (avec ou sans fil) et réseaux étendus au quartier général d'Abyei, aux :
- 19 Bases d'opérations, à Gok Machar, à Kadougli et à Khartoum

Analyse de données géoréférencées sur une zone de 11 000 kilomètres carrés, mise à jour des couches d'informations topographiques et thématiques, et établissement de 2 800 cartes

- Le Groupe des services d'information géospatiale de la Force a achevé l'analyse de données géoréférencées portant sur :
- 10 000 Kilomètres carrés de la zone d'Abyei
- La Force a également mis à jour les couches topographiques et thématiques, et produit et livré :
- 2 800 Cartes à l'appui de ses opérations

### Services médicaux

Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I de l'ONU et fourniture d'un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (10 dispensaires de niveau I, 1 hôpital de niveau II et 10 postes de soins d'urgence et de premiers secours) dans 11 sites, et maintien des arrangements contractuels conclus avec 2 hôpitaux de niveau III et 2 hôpitaux de niveau IV

- La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :
- 1 Dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU
- La Force a fourni un appui à des installations médicales appartenant aux contingents dans 21 sites, à savoir :
- 10 Dispensaires de niveau I
- 1 Hôpital de niveau II
- 10 Postes de soins d'urgence et de premiers secours
- La Force a maintenu ses arrangements contractuels avec :
- 2 Hôpitaux de niveau II

Maintien des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 5 centres de soins (1 hôpital de niveau II, 2 hôpitaux de niveau III et 2 hôpitaux de niveau IV) dans 5 sites localisés dans la zone de la mission et à l'extérieur

La Force a procédé à 255 évacuations à l'intérieur et à l'extérieur de sa zone d'opérations, vers les installations médicales suivantes :

- 1 Hôpital de niveau II dans sa zone d'opérations
- 3 Hôpitaux de niveau III à Addis-Abeba, Khartoum et Kampala

Formation d'un effectif moyen de 160 membres du personnel médical du contingent de la FISNUA aux urgences cardiovasculaires et traumatologiques, à la dengue, à l'Ebola, aux premiers secours, aux urgences traumatologiques en situation préhospitalière et au matériel médical et de laboratoire, et programmes de formation médicale continue en vue de renforcer les capacités et les moyens

Oui La mission a organisé des séances de formation à l'intention du personnel médical dans tous les domaines concernés. Les séances ont été animées principalement par des médecins de la mission faisant partie du personnel civil ou du personnel en tenue

#### **Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement**

Prestation de services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris octroi d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 40,3 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués ; réception, gestion et distribution ultérieure d'un volume maximal de 4 100 tonnes de marchandises dans la zone de la mission ; gestion, comptabilité générale et information financière pour les immobilisations corporelles, les stocks financiers et stocks n'ayant pas de valeur marchande, ainsi que le matériel, en deçà du seuil correspondant à un coût historique total de 162 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

41,0 Millions de dollars de biens et de produits de base ont pu être achetés grâce à l'octroi d'un appui en matière de planification et de recherche

2 076 Tonnes de marchandises ont été reçues, gérées et redistribuées

#### **Services concernant le personnel en tenue**

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 4 841 militaires et policiers (225 observateurs militaires, 122 officiers d'état-major, 4 444 soldats et 50 membres de la police des Nations Unies)

La Force a fourni un appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyage et de prestations, pour un effectif moyen de 4 498 militaires et policiers, à savoir :

- 133 Observateurs militaires
- 121 Officiers d'état-major
- 4 204 Soldats
- 40 Membres de la police des Nations Unies

Inspections et vérification de la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour

La Force a procédé à des inspections et vérifié la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, et établi des rapports à ce sujet, pour :

14 unités militaires dans 15 sites géographiques pendant la saison sèche et dans 19 sites géographiques pendant la saison des pluies	14	Unités militaires
	15	Sites géographiques pendant la saison sèche
	19	Sites géographiques pendant la saison des pluies
Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 4 406 soldats et membres d'unités de police constituées		La Force a fourni et stocké des rations, des rations de combat et de l'eau pour un effectif moyen de :
	4 325	Soldats
Appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyage et de prestations, pour un effectif moyen de 4 555 militaires et policiers	Oui	La Force a traité les demandes, notamment d'autorisation de voyage et de prestations, pour un effectif mensuel moyen de 4 498 militaires et policiers
Aide au traitement de 31 demandes de voyage dans la zone de la mission et 2 demandes de voyage hors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 17 demandes de voyage à des fins de formation		La Force a traité 54 demandes de voyage à des fins autres que la formation, dont :
	50	Demandes de voyage dans sa zone d'opérations
	4	Demandes de voyage hors de sa zone d'opérations
		En outre, la Force a traité :
	14	Demandes de voyage à des fins de formation
<b>Services de gestion des véhicules et de transport terrestre</b>		
Exploitation et maintenance de 415 véhicules appartenant à l'ONU (200 véhicules légers, 76 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 4 véhicules blindés et 133 autres véhicules, remorques et attelages spécialisés), de 594 véhicules appartenant aux contingents et de 3 ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant aux Nations Unies, et fourniture de services de transport et de navette		La Force a assuré l'exploitation et la maintenance de :
	290	Véhicules appartenant à l'ONU
		Sur les 415 véhicules appartenant à l'ONU, 125 ne sont plus en état de marche et, leur réparation n'étant pas rentable, ils sont sur le point d'être réformés
	561	Véhicules appartenant aux contingents
	3	Ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU à Abyei, Kadougli et Gok Machar
		La Force a également assuré des services de transport et de navette
<b>Sécurité</b>		
Services de sécurité du personnel et des biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans la zone d'Abyei et pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière	Oui	La Force a assuré des services de sécurité du personnel et des biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone d'Abyei et pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière
Communication par radio assurée 24 heures sur 24 pour l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies	Oui	En coordination étroite avec les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies et les salles radio militaires, la salle radio du Centre des opérations de sécurité a effectué plus de 800 contrôles radio et surveillé les déplacements de tous les membres du personnel

<p>18 évaluations de la sécurité des sites de la Force ainsi que ceux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à proximité immédiate des camps de la FISNUA, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble » ; 15 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle ; et 14 visites du personnel</p>	<p>du système de gestion de la sécurité des Nations Unies sur tous les sites de la zone de responsabilité de la Force</p>
<p><b>Déontologie et discipline</b></p>	<p>La Force a mené :</p>
<p>Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), englobant formation, prévention, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires</p>	<p>35 Évaluations de la sécurité des sites de la Force          28 Évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle          32 Visites du personnel dans tous les secteurs et les bases d'opérations</p>
<p><b>VIH/sida</b></p>	<p>Oui La Force a organisé 77 activités de formation, notamment des séances de formation à l'arrivée sur le terrain et des cours sur les normes de conduite des Nations Unies, l'exploitation et les atteintes sexuelles, la conduite des dialogues en cascade et les comportements prohibés. Elle a également effectué 12 visites de suivi et d'évaluation dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations pour déterminer les risques, assurer le suivi et l'évaluation des activités du personnel et recommander des mesures préventives</p>
<p>Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage du VIH volontaires et confidentiels du VIH et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH et aux autres maladies transmissibles, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission</p>	<p>Oui Au total, 33 séances de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels et 30 séances d'éducation sanitaire ont été organisées à l'intention de plus de 2 900 soldats de la paix des Nations Unies. Parmi les sujets abordés figuraient notamment la gestion du stress, le VIH/sida, l'hygiène et la salubrité, la prévention du paludisme, la diarrhée et les maladies transmises par l'eau et l'éducation sanitaire aux morsures d'animaux, en particulier de serpents et de chiens</p>

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	5 717,6	6 745,1	(1 027,5)	(18,0)
Contingents	146 466,9	142 570,3	3 896,6	2,7
Police des Nations Unies	1 833,7	1 940,0	(106,3)	(5,8)
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>154 018,2</b>	<b>151 255,4</b>	<b>2 762,8</b>	<b>1,8</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	30 828,0	31 260,7	(432,7)	(1,4)
Personnel recruté sur le plan national	2 697,9	3 053,9	(356,0)	(13,2)
Volontaires des Nations Unies	1 667,3	1 974,0	(306,7)	(18,4)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	190,1	427,5	(237,4)	(124,9)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>35 383,3</b>	<b>36 716,1</b>	<b>(1 332,8)</b>	<b>(3,8)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	436,4	171,2	265,2	60,8
Voyages officiels	968,9	928,5	40,4	4,2
Installations et infrastructures	22 698,6	20 541,4	2 157,2	9,5
Transports terrestres	1 360,7	3 420,2	(2 059,5)	(151,4)
Opérations aériennes	22 687,3	17 060,7	5 626,6	24,8
Opérations maritimes ou fluviales	596,0	64,0	532,0	89,3
Communications et informatique	6 955,9	10 781,4	(3 825,5)	(55,0)
Santé	276,5	316,7	(40,2)	(14,5)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	17 976,3	18 010,7	(34,4)	(0,2)
Projets à effet rapide	500,0	500,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>74 456,6</b>	<b>71 794,8</b>	<b>2 661,8</b>	<b>3,6</b>
<b>Total brut</b>	<b>263 858,1</b>	<b>259 766,3</b>	<b>4 091,8</b>	<b>1,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 837,4	2 888,3	(50,9)	(1,8)
<b>Total net</b>	<b>261 020,7</b>	<b>256 878,0</b>	<b>4 142,7</b>	<b>1,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>263 858,1</b>	<b>259 766,3</b>	<b>4 091,8</b>	<b>1,6</b>

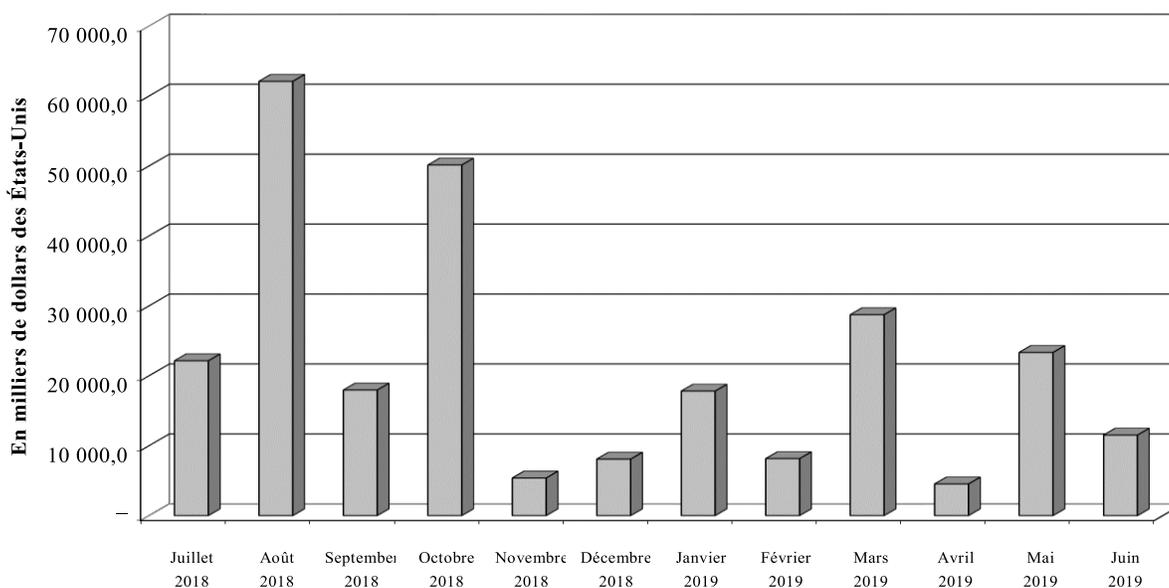
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	154 018,2	–	154 018,2
II. Personnel civil	35 383,3	1 333,8	36 717,1
III. Dépenses opérationnelles	74 456,6	(1 333,8)	73 122,8
<b>Total</b>	<b>263 858,1</b>	<b>–</b>	<b>263 858,1</b>
Pourcentage de réaffectations			0,5

33. Au cours de l'exercice, des ressources ont été réaffectées de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie II (Personnel civil) pour couvrir des dépenses plus élevées que prévu pour ce qui suit : a) les dépenses communes de personnel afférentes au personnel recruté sur le plan international ; b) la prime de danger versée au personnel recruté sur le plan national ; c) le sursalaire pour conditions difficiles versé aux Volontaires des Nations Unies. Des ressources ont pu être réaffectées de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) principalement car les dépenses au titre des opérations aériennes et des installations et infrastructures ont été moins élevées que prévu.

## C. Évolution des dépenses mensuelles



34. Le pic constaté en août 2018 s'explique principalement par des engagements de dépenses concernant le remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, les rations destinées aux contingents et les travaux d'aménagement et de rénovation à la rubrique Installations et infrastructures. Le pic d'octobre 2018 est imputable à des dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur et soutien logistique autonome). Le pic constaté en mars 2019 s'explique principalement par les remboursements faits aux gouvernements aux taux standard.

**D. Autres produits et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	1 142,8
Produits divers ou accessoires	416,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	1 719,1
<b>Total</b>	<b>3 277,9</b>

**E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Observateurs militaires	–
Contingents	22 143,3
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>22 143,3</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	18 220,0
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>18 220,0</b>
<b>Total</b>	<b>40 363,3</b>

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	2,2	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Usage opérationnel intensif	2,1	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,4	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,0		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	716,8
Contributions volontaires en nature	–
<b>Total</b>	<b>716,8</b>

<sup>a</sup> Valeur estimative de parcelles situées à Abyei, Gok Machar et Kadougli, des terrains sur lesquels sont installées les bases opérationnelles des compagnies, des droits de navigation aérienne, d'atterrissage et de stationnement dans les aéroports, des frais d'immatriculation des véhicules et des redevances d'utilisation de radiofréquences.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(1 027,5)	(18,0 %)

35. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le montant de l'indemnité de subsistance (missions) a été plus élevé que prévu (127 dollars contre un montant de 117 dollars retenu dans le budget) et que le taux de vacance moyen a été moins élevé que prévu (41 %, contre un taux de 45 % retenu dans le budget approuvé de l'exercice 2018/19).

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	3 896,6	2,7 %

36. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le nombre mensuel moyen de membres des contingents déployés a été inférieur aux prévisions, conformément aux résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019), dans lesquelles le Conseil de sécurité a décidé de réduire l'effectif militaire maximum autorisé de la mission. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par les dépenses plus élevées que prévu au titre du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents et de l'indemnité de subsistance (missions).

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	(106,3)	(5,8 %)

37. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance effectif moyen a été inférieur aux prévisions (20 %, contre un taux de 22 % retenu dans le budget).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(432,7)	(1,4 %)

38. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions. Il a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des traitements du personnel recruté sur le

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

plan international, due à la réduction du coefficient d'ajustement applicable au personnel de la mission à partir de janvier 2019.

	<i>Écart</i>	
	(356,0)	(13,2 %)
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>		

39. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que le montant de la prime de danger a été relevé pour le Soudan en janvier 2018.

	<i>Écart</i>	
	(306,7)	(18,4 %)
<b>Volontaires des Nations Unies</b>		

40. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses plus élevées que prévu au titre du sursalaire pour conditions difficiles.

	<i>Écart</i>	
	(237,4)	(124,9 %)
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>		

41. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) engagé pour les activités d'appui à Umoja-Extension 2 et aux fonctions centralisées au Siège après la mise en service d'Umoja, conformément à la résolution [72/288](#) de l'Assemblée générale.

	<i>Écart</i>	
	265,2	60,8 %
<b>Consultants</b>		

42. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au retard pris dans la sélection des consultants internationaux, l'établissement des contrats et l'entrée en fonctions des consultants choisis.

	<i>Écart</i>	
	2 157,2	9,5 %
<b>Installations et infrastructures</b>		

43. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à : a) des travaux de construction moins importants que prévu en raison de retards pris dans l'engagement de prestataires de services extérieurs ; b) des retards pris, pour des raisons de sécurité, dans la mise en service des systèmes de surveillance par caméras dans le marché commun d'Amiet. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par : a) le fait que le prix effectif moyen du carburant a été plus élevé que prévu (0,88 dollar par litre, contre un prix de 0,75 dollar retenu dans le budget) ; b) l'acquisition de locaux et de logements préfabriqués pour appuyer le personnel de police supplémentaire qui devrait être déployé par la mission, conformément aux résolutions [2445 \(2018\)](#) et [2469 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité ; c) l'acquisition de groupes électrogènes et de matériel électrique pour renforcer les moyens des bases d'opérations et améliorer la synchronisation.

	<i>Écart</i>	
	(2 059,5)	(151,4 %)
<b>Transports terrestres</b>		

44. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat d'engins de chantier spécialisés pour renforcer les capacités de la mission en matière de construction.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	5 626,6	24,8 %

45. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que deux avions militaires accidentés n'ont pas pu être exploités pendant une partie de l'exercice, que les tarifs contractuels effectifs relatifs à l'exploitation d'un hélicoptère ont été inférieurs aux prévisions, qu'un nouvel accord de partage des coûts a été conclu avec la MINUSS et qu'il y a eu plus d'annulations de vols que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>	532,0	89,3 %

46. La sous-utilisation des crédits tient principalement à l'acquisition d'un nombre moins important que prévu de conteneurs maritimes destinés au transport des biens achetés par la mission.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications et informatique</b>	(3 825,5)	(55,0 %)

47. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que : a) du matériel obsolète, endommagé ou essentiel a été remplacé ; b) la mission a amélioré et renforcé son réseau informatique, et notamment élargi sa bande passante, en vue d'appuyer ses différentes activités ; c) du matériel destiné à l'infrastructure réseau a été acheté pour assurer la connectivité des sites isolés et améliorer la fiabilité des services ; d) du matériel informatique et de communication a été acheté en prévision du déploiement de policiers supplémentaires conformément aux résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019) du Conseil de sécurité.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	(40,2)	(14,5 %)

48. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses relatives à l'achat de matériel ont été plus élevées que prévu. Il a été en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services médicaux.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

49. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 4 091 800 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 3 277 900 dollars [produits des placements (1 142 800 dollars), produits divers ou accessoires (416 000 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 719 100 dollars)].

---

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/311

(Résolution 73/311)

---

*Décision ou demande*

*Mesures prises*

---

Souligne l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 9)

La mission est consciente de l'importance que revêt l'exécution du budget et s'efforce de faire en sorte que les hypothèses budgétaires retenues restent valables pendant l'exercice, en essayant d'éviter autant que possible les écarts importants entre les montants inscrits au budget et les dépenses effectives. Elle a fait des progrès notables en matière d'exécution du budget après avoir dûment mis en œuvre les recommandations des organes de contrôle.

---